

Conseil de fabrique 2020

- Daniel Giasson, président
- Lucien Baribeau, marguillier
- Paulette Beaudry, marguillière
- Philippe Kabore, marguillier
- Claude Lacharité, marguillier
- Thérèse Vaillancourt, marguillière
- Anderson Walter Nzabandora, marguillier
- Daniel Granger, pasteur

Si vous désirez contacter un des membres de l'assemblée de fabrique, veuillez communiquer avec le secrétariat au (819) 771-3285 ou par courriel au n.d.i@videotron.ca. Votre demande sera acheminée à la personne que vous désirez contacter.

- Emmanuella Beaudoin, Adjointe administrative
- Jean Charbonneau, concierge

Changements importants dans nos registres paroissiaux Chers Frères et Sœurs dans le Christ, Paix et joie!

Nous portons à la connaissance de tous les paroissiens et paroissiennes qu'une réforme importante de nos registres paroissiaux entre en vigueur au 1^{er} janvier 2020, et ce pour tous les diocèses du Québec. Cette réforme vise à simplifier la tenue des registres. Dorénavant, **seul le curé de la paroisse signera les actes des registres** (baptêmes, mariages, funérailles et sépultures). Il n'y aura plus lecture de l'acte, ni signature des parents, parrain et marraine, époux et témoins. Pour les paroisses avec plusieurs lieux de culte, ceci évitera d'avoir à transporter les registres d'une église à l'autre ou au cimetière avec les risques de détérioration ou de perte. Pour les mariages toutefois, les époux et les témoins continueront de signer le document civil (DEC-50), mais non le registre religieux. Il sera toujours possible, pour la personne elle-même, de demander un certificat d'un acte la concernant en s'adressant directement à la paroisse.

Notez que les registres paroissiaux ne sont pas accessibles pour les recherches généalogiques. Il faut plutôt s'adresser à Bibliothèque et archives nationales du Québec qui rend disponible le double des registres plus anciens.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

Que Dieu vous bénisse.

Abbé Henri Abena, Chancelier



Gatineau et Aylmer
819-778-1515
lesjardinsdusouvenir.com

PRÉARRANGEMENTS • MAISONS FUNÉRAIRES • CIMETIÈRES

PRÉSENT
À CHAQUE
INSTANT



Coopérative funéraire
de l'Outaouais
819 568-2425

Regal Nails
Salon & Spa

SOINS PROFESSIONNELS DES
ONGLES POSE DE CILS
FRANCHISÉ

Deux succursales pour vous servir
35, boul. du Plateau
Gatineau (Québec) J9A 3G1 (Secteur Hull)
(à l'intérieur du Wal-Mart)
819 777-8880

51, boul. de la Gappe
Gatineau (Québec) J8T 0B5 (Secteur Gatineau)
(à l'intérieur du Wal-Mart)
819 561-8885



T : 819-776-5757 F : 819 776-2686
310, rue Notre-Dame-de-l'Île
Gatineau Qc J8X-3V2



**Comptoir St-Vincent de Paul de
Hull Inc.**

102, rue Eddy, Gatineau (Qc) J8X 2W4

Nos heures d'ouverture
Dimanche 11h à 17h
Lundi et mardi 9h à 17h30
Mercredi, jeudi et vendredi 9h à 21h •
Samedi 9h à 16h30

Liliana Zubac Gérante
Tél.: 819 776-1068, poste 1



Nous cherchons à être « des
communautés où chacun, quelle
que soit sa race, sa religion, sa
culture, ses capacités ou son
handicap puisse trouver sa place et
révéler ses dons au monde. »

Jean Vanier
Hébergement et Plateau de travail
19, rue Hanson
Gatineau, Qc J8Y 3M4
www.larche.ca

Téléphone :819-770-2000
Messagerie : arche.agape@bellnet.

Un reçu de 20 \$ pour fins d'impôt peut être remis pour les intentions de messes. Veuillez fournir votre nom et adresse lors de votre demande. Le reçu des sommes accumulées (incluant les dons que vous ferez durant l'année 2019) sera expédié au début de 2021.



L'Écho

de Notre-Dame-de-l'Île

1 au 15 janvier 2020

Volume 28 numéro 1

2020

Grandir dans l'espérance

« Nous avons vu son étoile à l'Orient »

Matthieu 2,2



*« Il était venu de Galilée...
jusqu'au Jourdain auprès de Jean...
pour être baptisé par lui. »*

Matthieu 3,13



115, boulevard Sacré-Coeur

Gatineau (Secteur Hull) Québec J8X 1C5

Tél.: 819-771-3285 Télécopieur: 819-771-3286

Courriel: n.d.i@videotron.ca

Site internet: paroissedelile.org

<https://www.jedonneenligne.org/diocesegatineau/>

Heures de bureau du lundi au jeudi, de 8h30 à 15h et FERMÉ le vendredi

Horaire des célébrations

Samedi le 11 janvier, 16h00 à N.D.I
Les Défunts du cimetière Notre-Dame Parents et Amis

Dimanche le 12 janvier, 10h30 à N.D.I
Jean Sans-Cartier La Famille Lorange

Lundi le 13 janvier
10h00 (Résidence de l'Île)
Bernad Joannis Françoise Joanis

13h30 (Villa des Brises)
Les Défunts du cimetière Notre-Dame Parents et Amis

Samedi le 18 janvier, 16h00 à N.D.I.
Jean Sans-Cartier Valérie Smith

Dimanche le 19 janvier, 10h30 à N.D.I.
Prêtres, Agents (es) de Pastorale actifs du Diocèse de Gatineau
Feu Jean Sans-Cartier

Lundi le 20 janvier
10h00 (Résidence de l'Île)
Danielle Leblanc Parents et amis

13h30 (Villa des Brises)
Jean Sans-Cartier Valérie Smith

Mardi le 21 janvier à 19h00

Soirée d'adoration au St-Sacrement pour **Louer et Adorer le Seigneur**. Prenez ce temps pour nourrir votre relation à Dieu... Laissez-vous toucher par la grâce de Dieu en développant de plus en plus une relation bien personnelle avec Lui, votre intimité avec Lui...et accueillir Son Amour, Sa Vie, Son Esprit.



Jésus je t'aime



QUÊTES ET DÎME du 16 au 31 décembre 2019

QUÊTES

Résidence de l'Île : 144.40 \$

Villa des Brises : 105.00\$

N.D.I: 2 577.50 \$

Total des quêtes: 2 826.90\$

Revenus autres :

Dîme : 237.00\$

Total : 3 063.90\$

Merci de
votre
générosité!

SACRAMENTALITÉ

PARDON- COMMUNION-CONFIRMATION

En raison d'un manque d'effectifs et de contrainte de temps, nous nous voyons dans l'impossibilité d'offrir la préparation à ces sacrements pour l'année en cours. Nous sommes en restructuration et recherche de personnel bénévole pour assurer ces services. Nous sommes désolés de ce contretemps.

Nous verrons à redémarrer les préparations à l'automne 2020 pour assurer une formation adéquate et adaptée à la réalité ecclésiale actuelle, si nous parvenons toutefois, à recruter des bénévoles prêts à s'engager dans la préparation de ces sacrements.

Dans l'immédiat nous invitons les intéressés-ées à se présenter dans les paroisses où le service est offert.

La Paroisse Notre-Dame-de-l'Île est à la recherche d'organismes communautaires qui se cherchent des locaux à bas prix.

Nous avons au sous-sol du presbytère

2 locaux, 144 pi² et 180 pi²

Mille mercis à la grande famille de N.D.I

C'est à vous paroissiens et proches collaborateurs que j'aimerais adresser ma plus grande reconnaissance, car c'est grâce à vous que notre église et notre communauté est un lieu d'accueil, de prière, de recueillement dans lequel il fait bon vivre. Mon souhait le plus cher est de poursuivre le plus longtemps possible notre mission dans ce même esprit.

Daniel Granger, ptre.

Le baptême

Le Christ a proposé le baptême à tous pour que tous aient la Vie en Dieu. Il l'a confié à son Église, en même temps que l'Évangile, lorsqu'il a dit à ses apôtres : « *Allez de toutes les nations faites des disciples, baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit* » (Mt 28, 19-20).

Le mot « baptême » vient d'un verbe grec qui signifie « plonger, immerger ». Être baptisé, c'est être plongé dans la mort et la résurrection du Christ, c'est un rite de passage. Configurés au Christ, nous devenons fils d'un même Père et frères de Jésus-Christ, par l'Esprit Saint. Le baptême est le sacrement de la naissance à la vie chrétienne : marqué du signe de la croix, plongé dans l'eau, le nouveau baptisé renaît à une vie nouvelle. Devenu chrétien, le nouveau baptisé peut vivre selon l'Esprit de Dieu.

La célébration du baptême a son point culminant dans le bain d'eau accompagné de cette parole : « **Je te baptise :**

au nom du Père...

et du Fils...

et du Saint-Esprit. »

Amen!!!



Qu'est-ce que le baptême ?

Le Baptême est le sacrement de la foi en Dieu- Trinité. La foi nécessaire pour le Baptême n'est pas une foi mûre et parfaite, mais un début appelé à se développer dans l'Église. La foi grandit encore après le Baptême. C'est pourquoi chaque année l'Église célèbre, dans la Vigile Pascale, le renouvellement de la « Profession de Foi » du Baptême.

Ceux qui subissent la mort à cause de la foi sont certainement sauvés même s'ils n'ont pas encore reçu le Baptême. Depuis les temps les plus anciens, le Baptême est donné aux petits enfants, car il est une grâce et un don de Dieu et ne suppose donc pas que ceux qui le reçoivent le méritent. Ces petits enfants sont baptisés dans la foi de l'Église. Par le Baptême, ils accèdent à la vraie liberté. En cas de nécessité urgente, toute personne peut baptiser, pourvu qu'elle ait l'intention de faire ce que fait l'Église.

Source : *Petit guide de la Foi Catholique*, Mgr André Vingt-trois, Editions Le Sénevé / Cerp